

## MAIRIE DE FONTAINE LE PUIT

-----

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/04/2014

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 25 avril 2014, sous la présidence de Monsieur Alain-Claude CULLET, Maire.

Présents : Alain-Claude CULLET, Stéphane DELAPORTE, Geneviève CATTELAINE, Pascal BONNET, Jessica CHAVOUTIER, Maryse ACHAVOUTIER, Pierre LABBÉ, Marlène PERIARD, Stéphane PORTHEAULT, Eric SOURNAC.

Excusés : Jean Marc COLOMBAN.

Secrétaire : Maryse CHAVOUTIER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 04 avril 2014 et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

#### Fixation du taux des quatre taxes d'imposition communale :

M. le Maire rappelle que cette question a été vue et travaillée en commission. Il les rappelle

- Taux imposition actuels :
  - T.H. 7.83 %
  - F.B. 6.36 %
  - F.B.N.B. 73.16 %
  - C.F.E. 19.51 %

Le budget a été équilibré avec les taux actuels, Le Conseil Municipal décide de les conserver à l'unanimité.

#### Vote des Budgets Primitifs 2014 de la commune, du service de l'eau et assainissement et de la Régie Electrique

Préalablement, M. le Maire indique que la Trésorerie Principale nous a proposé des demandes d'admission en non valeur. Une délibération est nécessaire s'ils sont acceptés. Il rappelle le dossier pour le service de l'eau : 415,21 €, pour la Commune : 5 131,28 €, pour la Régie Electrique : 3 883,19 €. Concernant ces impayés, M.le Maire indique que les poursuites continueront d'être effectuées par la Trésorerie Principale (une autorisation de poursuite lui a été accordée). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité ces admissions en non valeur. Les crédits ont été prévus aux budgets primitifs de l'exercice 2014.

#### Approbation et vote des Budgets primitifs 2013

Suite au travail effectué en commission, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2014 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes

- Budget Principal :
  - Fonctionnement : 444 966
  - Investissement : 299 755

En dépenses : mise en place du merlon de protection, l'emploi sur les routes et la reprise de murs
  
- Budget Eau/Assainissement :
  - Fonctionnement : 75 442
  - Investissement : 140 524

- Budget Régie Electrique :
  - Fonctionnement : 169 970
  - Investissement : 12 354

### **Mise en place des commissions communales**

Commission des Finances : Stéphane DELAPORTE, Stéphane PORTHEAULT, Pierre LABBÉ

Commission des Travaux, Ouverture des Plis :

3 Titulaires : Stéphane DELAPORTE, Pascal BONNET, Jean-Marc COLOMBAN

3 Suppléants : Geneviève CATTELAÏN, Pierre LABBÉ, Stéphane PORTHEAULT

Commission Urbanisme, Environnement, Agriculture :

3 Titulaires : Maryse CHAVOUTIER, Geneviève CATTELAÏN, Jessica CHAVOUTIER

3 Suppléants : Pierre LABBÉ, Stéphane DELAPORTE, Stéphane PORTHEAULT

Commission Culture, Sociale, Cérémonies : Pierre LABBÉ, Maryse CHAVOUTIER, Marlène PERIARD, Eric SOURNAC

Commission Scolaire : Marlène PERIARD, Stéphane PORTHEAULT

Commission des Impôts Directs : il est proposé 12 titulaires, 12 suppléants et 4 membres hors commune. Les Impôts retiendront parmi ces membres 6 titulaires, 6 suppléants et 2 membres hors commune :

Titulaires : Alain-Claude CULLET, Stéphane DELAPORTE, Stéphane PORTHEAULT, Eric SOURNAC, Pascal BONNET (hors commune), Pierre LABBÉ (hors commune), Geneviève CATTELAÏN, Marlène PERIARD, Jessica CHAVOUTIER, Jean-Marc COLOMBAN, Christiane CHAVOUTIER, Jacqueline SOLLIER.

Suppléants : Marin SOLLIER, Bernard CHATTELET, Jean-Luc BERTAMELLE, Hubert FRATICELLI, Bernard RISTAT, Laurence LEMOINE, Michel SOLLIER, Serge CHAVOUTIER, Christian POULET, Gilbert CHAVOUTIER (hors commune) Maryse CHAVOUTIER (hors commune), Marie-Agnès BOREL.

### **Arrêtés du Maire**

M. le Maire indique qu'il a pris, dans le cadre de ses pouvoirs, 4 arrêtés :

- De délégation de fonction aux 2 adjoints
- Pour interdiction des raves-parties (sur demande de la Sous-Préfecture et de la Gendarmerie)
- Pour passage piétons dans le village
- Pour la vitesse, 30 km/h dans le village à Fontaine  
60 km/h dans la campagne  
50 km/h pour les poids lourds

### **Affaires diverses**

- Donne son accord à l'unanimité pour la coupe de bois à marteler en 2014 dans la parcelle I, 100m<sup>3</sup> de bois feuillus.

Pour le bois d'affouage, prévu sur le terrain du merlon de protection, inscription entre le 25 avril et le 09 mai en Mairie. Corvée et repas pris en commun le 28 juin 2014.

- Une visite de nos sources est prévue le 10 mai avec B. CHATTELET
- Ramonage des cheminées, inscription avant la fin juin, la commune prend en charge la moitié du coût, adoptée à l'unanimité
- Fleurissement de la commune, sera reconduit
- Nouveaux statuts de l'APTV : Suite à l'évolution des statuts de l'APTV, les communes membres sont impactées et doivent délibérer sur les nouveaux statuts. Adoptée à l'unanimité.
- Contrat de maintenance logiciels d'Etat-Civil, 69 €par an, adoptée à l'unanimité
- Annexe au contrat avec RTE pour la reconstitution des flux, adoptée à l'unanimité.
- Indemnité des receveurs, donne son accord à l'unanimité pour le versement en 2014 de l'indemnité 2012, soit 350 €

### **Le Conseil Municipal prend connaissance :**

- Que les élections Européennes auront lieu le 25 mai prochain et qu'à ce titre le bureau doit être constitué
- Analyses d'eau. La dernière analyse, celle du 10/02/2014, a été déclarée « eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur » elle est potable. L'alimentation en eau de la commune provient de Celliers et des analyses sont régulièrement effectuées de façon inopinée. Il peut arriver qu'elle soit déclarée « non conforme en qualité » et dans ce cas, il nous est demandé de la traiter avec des pains de javel. Pour le Puits, un système de traitement permanent par Ultras Violets a été installé depuis de nombreuses années.
- Transports scolaires, inscriptions par internet sur le site du Conseil Général à compter du 02 mai.

### **Intercommunalité :**

**SIERSS** : Jessica CHAVOUTIER et Marlène PERIARD : 1<sup>ère</sup> réunion durant laquelle a eu lieu l'élection du Président, des 4 vice-présidents et d'informations sur le fonctionnement du syndicat.

**CCCT** : Alain-Claude CULLET et Stéphane DELAPORTE : Election du Président, des vice-présidents, du bureau, vote du budget, des indemnités des élus, du règlement intérieur et des délégations de fonction. Rappel sur l'uniformisation du ramassage des ordures ménagères et du verre : moloks, Pour la commune : prévoir le lieu, l'aménagement autour des bacs (à la charge de la commune). Information sur les nouvelles activités prises en charge par la communauté de communes : camping Notre Dame du Pré, chemins sur St Martin.

**GIDA: Groupement d'intérêts agricoles** : Alain-Claude CULLET et Geneviève CATTELAINE : Mme CATTELAINE fait part de l'ordre du jour et détaille la réunion du 23 avril : résultats financiers, renouvellement des administrateurs, bilan d'activités, projets 2014 et suivants, Budget prévisionnel 2014, la PAC 2014, 2015...Comice Agricole à Moutiers le 13 avril 2014, relations avec les administrations partenaires – Chambre d'Agriculture, Domaine Ski France, Syndicat de défense, aides diverses aux agriculteurs.

### **Le Conseil Municipal prend connaissance :**

- De divers rendez-vous : le 13 mai avec la SAFER
- Que le Maire prendra ses rendez-vous en Mairie de 15h à 17h les mardis, jeudis, et vendredis.
- De différents courriers qui ont déjà été vus en commission et précise qu'une réponse sera apportée à chaque courrier reçu en Mairie. Mme la Présidente de l'association « vivre à Fontaine le Puits » précise que les membres de l'association vont ouvrir le sentier de la Fontaine, de Fontaine jusqu'à la fontaine les 14 et 15 juin prochain

Séance levée à 20 h 45

Fait le 02 mai 2014,

Vu par nous, Maire de la commune de Fontaine le Puits pour être affiché à la porte de la mairie, le 02 mai 2014.

Le Maire,

Alain-Claude CULLET